

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 29/04/2014

ENR - Déchéance du régime spécial des achats revente - Jurisprudence (C. cass, arrêt du 14 mai 2013 n° 12-17596)

Série / division :

ENR - DMTO

Texte :

Encourt la déchéance du régime prévu à l'[article 1115 du CGI](#) le marchand de biens qui achète, sous le bénéfice de ce régime, la totalité des parts d'une société civile immobilière (SCI) puis procède à la dissolution sans liquidation de la société civile immobilière. En effet cette dissolution sans liquidation entraîne la disparition des parts de sorte que l'engagement de revente ne peut plus être respecté ([Cass. com, arrêt du 14 mai 2013, n° 12-17596 ECLI:FR:CCASS:2013:CO00488](#)).

Actualité liée :

x

Document lié :

[BOI-ENR-DMTOI-10-50](#) : ENR - Mutations de propriété d'immeubles - Mutations autres que les échanges - Régime spécial des achats destinés à la revente

Signataire du document lié :

Rémi Van Lede, Sous-directeur du contentieux des impôts des particuliers